

Faits - Ottawa
Les pompiers d'Ottawa ont été appelés à 5 heures 1/2 hier soir, à la demeure de M. James Hope, 174 rue Dufferin.

Chouinard avec les Sénateurs
Le club de hockey Ottawa a annoncé qu'il avait engagé Eugene Chouinard, brillante étoile canadienne-française.

LA DÉCLARATION DE M. BARRON
L'ASSOCIATION Canadienne-française d'Éducation d'Ontario et la société St-Jean-Bte d'Ottawa invitent les Canadiens français de la Capitale à se rendre à l'arrivée de leurs compatriotes de l'Ouest à la gare à 9 heures a. m., lundi prochain le 18.

Un appel aux Canadiens Français
L'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario et la société St-Jean-Bte d'Ottawa invitent les Canadiens français de la Capitale à se rendre à l'arrivée de leurs compatriotes de l'Ouest à la gare à 9 heures a. m., lundi prochain le 18.

LE JURY REND VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE
L'ABBE CARON, CHAPELAIN DE L'HOSPICE ST-CHARLES DE QUEBEC DÉCLARE QUE LES POMPIERS ONT DESOBEI AUX ORDRES.

LES 53 ANS DU PREMIER MINISTRE
Le premier ministre King célébrera demain le 53ème anniversaire de sa naissance.

CADEAUX? CADEAUX? CADEAUX?
En une attrayante profusion à tous les étages
Les acheteurs avisés s'empresseront d'aller au magasin Murphy-Gamble, le Magasin de Noël, samedi.

Le R. P. S. F. Finigan, O. M. I. donne une conférence illustrée sur son voyage en Irlande, dans la ville paroissiale de l'église St-Joseph hier soir.

DEUX JUGEMENTS SONT INFIRMÉS EN COUR DE COMTÉ
L'HON. JUGE A. CONSTANTINEAU A INFIRMÉ HIER DEUX SENTENCES DU MAGISTRAT C. HOPWELL, DANS LES CAUSES DE DEUX HOMMES ACCUSÉS D'ÊTRE EN AUTOS EN STAT D'IVRESSE.

LE PRINCE CHARLES DE BELGIQUE TERMINE SON COURS MILITAIRE
BRUXELLES, 16. — Le prince Charles, 24 ans, fils du roi de Belgique, a terminé avec succès son entraînement militaire.

PLUSIEURS ROUTES RESTERONT OUVERTES
TORONTO, 16. — Dans un discours qu'il a prononcé hier soir au banquet de l'Ontario Motor Truck Drivers' Association, l'hon. G. S. Henry, ministre de la voirie de l'Ontario, a dit que le gouvernement a l'intention d'entretenir au moins 700 milles de chemins, pourvu que le temps le permette.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

TARIF SPÉCIAL POUR LES CLUBS AUX BAINS PUBLICS
L'ÉCHEVIN GELBERT GAGNE SON POINT. — LE COUT DES CHARRUES. — L'ÉTAT DES RUES. — CHARBON ET BOIS.

LINGERIE POUR ÉTRENNES
de Crêpe de Chine et Rayon. Prix courant \$3.50 à \$5.50. Pour \$2.50
Une occasion par excellence! La fascinante lingerie si appropriée aux cadeaux.

La cause de William Stewart, de rue Murray, accusé par le détective Jean Tasso, d'avoir obtenu frauduleusement la somme de \$15.00 de Joseph Greenberg le 3 décembre, a été remise au 19 décembre par le magistrat Charles Hopwell en conséquence de ce matin. L'accusé a voué sa culpabilité.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

Le ministre n'a rien dit au sujet de la réduction des déboursses pour les permis ou de la taxe sur la gazoline. Il déclare cependant que le gouvernement étudie la question d'apporquer quelque soulagement aux municipalités relativement à la taxation des véhicules-moteurs appartenant à ces municipalités.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

WASHINGTON, 16.—La possibilité d'établissement au Caire, Egypte, en 1928, d'un camp d'aviation transatlantique, paraît de plus en plus rapprochée. On annonce qu'un prix de vingt-cinq mille dollars sera bientôt offert au premier aviateur qui fera une envolée sans arrêt de New-York au Caire.

La cause d'Ignace Siguin, accusé par le détective Quimet d'avoir volé une montre d'une valeur de \$12.00 du boutier Michel Fortier, le 12 décembre, a été remise au 19 décembre par son honneur le magistrat Charles Hopwell en cour de police ce matin. L'accusé a nié sa culpabilité. M. Siguin a été arrêté à 2 heures hier après-midi par le constable Jacques Patenaude.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

Le ministre n'a rien dit au sujet de la réduction des déboursses pour les permis ou de la taxe sur la gazoline. Il déclare cependant que le gouvernement étudie la question d'apporquer quelque soulagement aux municipalités relativement à la taxation des véhicules-moteurs appartenant à ces municipalités.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

NOËL! Donnez des APPAREILS ELECTRIQUES comme CADEAUX. Ils seront utiles tous les jours de l'année.
Fers à Repasser Extra Spécial \$1.98 et plus
Trains électriques Spécial \$5.95 et plus
EMILE BEAUDRY
Accessoires électriques de toutes sortes. 276, rue Dalhousie, Ottawa. Tél: Rideau 4406

Glacé qui ne fond pas!
M. J. R. Donald, président d'une compagnie manufacturière de produits chimiques, a donné une conférence intitulée "Carbon Dioxide", devant les membres de la société des industries chimiques, à l'Université, hier soir.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

Vente d'Avant-Noël de Chaussures
Trois Jours --- Vendredi Samedi et Lundi
Escarpins de cuir verni, velours et satin et oxfords de velours pour dames. Valant jusqu'à \$5.00. Côtés pour cette vente \$2.89 spéciale à...

AS DE NOUVELLES FRETEUR "KAMLOOPS"
Le ministère de la Marine et des pêcheries n'a reçu aucun rapport jusqu'à date sur le sort du vapeur Kamloops. Le Murray Stewart qui est à la tête des recherches n'a pas d'appréhension de ce genre et fera rapport à Son Honneur le 16 décembre. Ses recherches sont terminées.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

SOULIERS D'APPAREIL POUR DAMES - Valant jusqu'à \$3.50. Pour cette vente spéciale \$1.98
Bottes de travail de cuir solide pour hommes, Valant jusqu'à \$4.00. Côtées spécialement pour cette vente à \$2.49
Craques pour Enfants, Aubaine spéciale pour cette vente de trois jours 49c
Oxfords d'appareil pour hommes, noirs et bruns, Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour cette vente, \$2.98 et \$3.98
Bottes pour Garçonnetts, Première qualité, Valant jusqu'à \$1.50. Spécial pour cette vente, \$1.99

JOHN R. BOYLE BOUCHER
488, St-Patrice Rid. 1245
Viandes de Choix à Ces Prix Économiques.
Extra Spécial Samedi JEUNE LARD
Tous morceaux ou en tranches, nous n'importe 5 livres \$1
TÊTE FROMAGÉE 25c
PROMPTE LIVRAISON.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

SOULIERS D'APPAREIL POUR DAMES - Valant jusqu'à \$3.50. Pour cette vente spéciale \$1.98
Bottes de travail de cuir solide pour hommes, Valant jusqu'à \$4.00. Côtées spécialement pour cette vente à \$2.49
Craques pour Enfants, Aubaine spéciale pour cette vente de trois jours 49c
Oxfords d'appareil pour hommes, noirs et bruns, Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour cette vente, \$2.98 et \$3.98
Bottes pour Garçonnetts, Première qualité, Valant jusqu'à \$1.50. Spécial pour cette vente, \$1.99

Montres-Bracelets pour Dames \$7.50 à \$250.00
J.-A. COUTURE
Ch. 405 Edifice Plaza
45, RUE RIDEAU
Tél: R. 7240 Ottawa

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

SOULIERS D'APPAREIL POUR DAMES - Valant jusqu'à \$3.50. Pour cette vente spéciale \$1.98
Bottes de travail de cuir solide pour hommes, Valant jusqu'à \$4.00. Côtées spécialement pour cette vente à \$2.49
Craques pour Enfants, Aubaine spéciale pour cette vente de trois jours 49c
Oxfords d'appareil pour hommes, noirs et bruns, Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour cette vente, \$2.98 et \$3.98
Bottes pour Garçonnetts, Première qualité, Valant jusqu'à \$1.50. Spécial pour cette vente, \$1.99

DRGLE D'AVENTURE
Le constable Georges Davis, du service de la sûreté d'Ottawa, a eu connaissance d'une aventure extraordinaire vers une heure hier matin. Il était à l'angle de la rue Bank et de la 3e avenue, quand un jeune homme en auto, l'accosta et lui demanda où se trouvait le docteur. Le jeune homme lui dit qu'il était à l'angle de la rue Bank et de la 3e avenue, quand un jeune homme en auto, l'accosta et lui demanda où se trouvait le docteur. Le jeune homme lui dit qu'il était à l'angle de la rue Bank et de la 3e avenue, quand un jeune homme en auto, l'accosta et lui demanda où se trouvait le docteur.

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

SOULIERS D'APPAREIL POUR DAMES - Valant jusqu'à \$3.50. Pour cette vente spéciale \$1.98
Bottes de travail de cuir solide pour hommes, Valant jusqu'à \$4.00. Côtées spécialement pour cette vente à \$2.49
Craques pour Enfants, Aubaine spéciale pour cette vente de trois jours 49c
Oxfords d'appareil pour hommes, noirs et bruns, Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour cette vente, \$2.98 et \$3.98
Bottes pour Garçonnetts, Première qualité, Valant jusqu'à \$1.50. Spécial pour cette vente, \$1.99

GRAND EUCHRE
Et Vent de Boites
A LA SALLE LATULIPPE
Organisés par Madame A. DesRivières.
CE SOIR, 16 DEC. BILLET 25c

Le juge Constantineau en cour de comté a renversé deux sentences imposées par le magistrat Charles Hopwell en cour de police concernant les causes de deux inculpés, Edgar Fortington et Hugh C. Friel, accusés d'avoir conduit un véhicule d'ivresse. En renversant les jugements, Son Honneur a déclaré que chaque inculpé accusé d'avoir conduit un auto en état d'ivresse avait le droit d'être examiné par un médecin et il a recommandé fortement que cette pratique soit suivie régulièrement dans tous les cas semblables à venir.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC DÉCLARE QU'IL A DÉCIDÉ DE NE PAS ACCEPTER LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION D'AYMER.

SOULIERS D'APPAREIL POUR DAMES - Valant jusqu'à \$3.50. Pour cette vente spéciale \$1.98
Bottes de travail de cuir solide pour hommes, Valant jusqu'à \$4.00. Côtées spécialement pour cette vente à \$2.49
Craques pour Enfants, Aubaine spéciale pour cette vente de trois jours 49c
Oxfords d'appareil pour hommes, noirs et bruns, Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour cette vente, \$2.98 et \$3.98
Bottes pour Garçonnetts, Première qualité, Valant jusqu'à \$1.50. Spécial pour cette vente, \$1.99

ROBERT & RENY 146, rue Rideau
A. L. LAPOINTE 146, rue Rideau
TOUS LES ARTICLES EN MAGASIN ONT ETE REDUITS POUR LA VENTE DE NOEL.

